

**Denis Bertrand**  
analyse la tâche  
professorale

Page 5



**Kerry et Bush,**  
même combat?

Page 6

**Étienne Wasmer,**  
titulaire  
d'une Chaire  
du Canada

Page 7



Le journal de  
l'Université du Québec  
à Montréal

**L'UQAM**

Volume XXX

Numéro 12

8 mars 2004

# Michèle Lemieux remporte un Ours de cristal à Berlin

**Dominique Forget**

Qui a dit que le vendredi 13 portait malheur? Certainement pas pour Michèle Lemieux! Le 13 février dernier, la professeure de l'École de design apprenait que son film d'animation, *Nuit d'orage*, venait de remporter un Ours de cristal. Attribué dans le cadre du Festival international du film de Berlin, ce prix est la plus haute récompense que l'on puisse décerner à un film pour enfants. Pour la jeune artiste, la surprise était d'autant plus grande qu'il y a trois ans à peine, elle n'avait encore jamais touché au monde de l'animation.

Jusqu'à tout récemment, en effet, Michèle Lemieux était surtout connue pour son travail dans le domaine de l'édition. À titre d'illustratrice et d'auteure, elle a déjà publié une quinzaine de livres pour enfants et adultes. Ses ouvrages ont paru chez une quarantaine d'éditeurs dans quinze pays différents, mais surtout en Allemagne, un pays qu'elle a habité pendant de nombreuses années.

C'est d'ailleurs avec un livre qu'elle a commencé l'aventure qui l'a menée jusqu'à la Berlinale. *Nuit d'orage* a d'abord été publié en 1996 aux éditions Beltz et Gelberg. En 1998, il a été repris, en français, par les Éditions du Seuil. L'histoire d'une petite fille qui n'arrive pas à dormir et s'interroge sur l'Univers, le bonheur et la mort a séduit les critiques du monde entier. Le livre a remporté le prix Bologna Ragazzi à la Foire internationale du livre de Bologne. Il s'agit de la récompense la plus prestigieuse dans le domaine du livre pour enfants et jeunes adultes.

Lorsque le livre est tombé entre les mains de certains représentants de l'Office national du film (ONF), ceux-ci n'ont pas mis de temps à réaliser



Photo : Michel Giroux

Michèle Lemieux, professeure à l'École de design de l'UQAM.

qu'il s'agissait d'un véritable bijou. Ils ont immédiatement contacté l'auteur. «Ils m'ont demandé si je voulais faire un court-métrage à partir de mon livre, se souvient Michèle

Lemieux. J'ai souligné que je n'avais aucune expérience en animation. Mais ils m'ont promis que je serais bien encadrée.»

Chose promise, chose due. La pro-

fesseure a passé les deux années suivantes en compagnie de quelques-uns des plus grands spécialistes en animation de l'ONF. Elle a découvert tous les trucs du métier. Comment si-

muler le vent dans les arbres, comment reproduire un éclair dans le ciel, comment faire marcher un personnage. Pour insuffler tout le réalisme qu'elle souhaitait donner à son film, Michèle Lemieux s'est familiarisée avec les tout derniers logiciels spécialisés. Mais surtout, elle a dessiné, dessiné et encore dessiné...

Si on empilait les uns sur les autres les dessins qui ont servi à la production du film de dix minutes, on se retrouverait avec une colonne de papier de six pieds de haut! Des dessins, Michèle Lemieux en a réalisé plus de 13 000 avec l'aide de ses deux assistants. Et c'est sans compter les décors qu'elle a tous peints à la main. «À tort, plusieurs personnes pensent que l'avènement de l'informatique a allégé le travail des spécialistes en animation, observe l'artiste. C'est vrai qu'on se sert de l'ordinateur pour mettre les images ensemble, mais tous les dessins sont encore faits à main levée. Même les couleurs sont faites par les artistes. Les colorations issues de l'informatique sont souvent beaucoup trop artificielles.»

L'énormité de la tâche n'a toutefois pas rebuté la professeure. «J'ai aimé chaque minute, affirme-t-elle. C'est un véritable coup de foudre.» Songe-t-elle abandonner le monde de l'édition pour se consacrer à l'animation? «Pas du tout! En fait, j'ai toujours travaillé avec plusieurs médias. En plus du dessin, je fais de la peinture et de la gravure. L'animation, c'est simplement une corde de plus à mon arc.»

Sur ses projets d'avenir, Michèle Lemieux se fait toutefois discrète, mais laisse tomber un indice. «Mon regard n'est pas exclusivement tourné vers le monde de l'enfance, déclare-t-elle. Avant tout, j'ai envie de dire des choses sur la vie, sur le temps qui passe. Je me suis surtout adressée aux enfants ces dernières années, mais j'ai tout autant de choses à dire aux adultes. Jusqu'à maintenant, ces choses sont restées plutôt du côté de ma production personnelle. Mais ça va peut-être changer.»

La réalisatrice de *Nuit d'orage* devra toutefois attendre avant de pouvoir se consacrer pleinement à ses projets. Au cours des prochains mois, elle est attendue aux festivals de films de Stuttgart, de Perugia (Italie) et de Tokyo. «Je suis emballée par toute l'attention que mon film reçoit, déclare-t-elle. Mais j'ai déjà hâte de retrouver ma table à dessin.» ●



Office national du film du Canada. Photos tirées de la production ©2003 ONF. Tous droits réservés.

*Nuit d'orage* de Michèle Lemieux. Production : Marcel Jean et Jean-Jacques Leduc.

# L'UQAM est unanime pour le maintien du gel

**Dominique Forget**

« La hausse des droits de scolarité, même limitée, nous fait entrevoir le retour à des époques que l'on croyait révolues, à savoir la fréquentation de certains établissements ou de certaines disciplines en fonction de la fortune des individus. Le Québec ne devrait pas faire ce mauvais choix, mais plutôt garder le cap sur la responsabilité collective publique, et c'est pourquoi l'UQAM souscrit au maintien du gel. »

Prononcées par le recteur Roch Denis devant les parlementaires de la Commission sur la qualité, l'accessibilité et le financement des universités, ces paroles ont réjoui des représentants de la collectivité uqamienne. « Il fallait un certain courage pour défendre le gel des droits de scolarité devant la Commission alors que la majorité des intervenants se sont prononcés en faveur d'une hausse », souligne Patrice N'Gouandi, président de l'Association étudiante de l'École des sciences de la gestion.

Selon M. N'Gouandi, on ne peut pas prétendre, d'un côté, vouloir faciliter l'accès à l'éducation supérieur

re et, de l'autre, hausser les droits de scolarité et les frais afférents. Cette logique est encore plus criante dans une université comme l'UQAM où 50 % des étudiants travaillent plus de 20 heures par semaines pour payer leurs études.

Le Syndicat des professeurs de l'UQAM (SPUQ) s'est aussi dit satisfait de l'intervention de M. Denis et ce, même s'il n'a pas donné son appui officiel au mémoire déposé par la direction. « Nous étions déçus de voir que le gel des droits ne faisait pas partie des six recommandations formulées à la fin du mémoire, observe Jacques Pelletier, président du SPUQ. Mais l'allocation du recteur a compensé cette lacune. »

## Où trouver l'argent ?

La question demeure. Où trouver les 375 millions de dollars annuellement nécessaires pour assurer le maintien et le développement du réseau universitaire québécois ? Les associations étudiantes facultaires de l'UQAM proposent l'imposition d'une taxe spéciale aux entreprises privées. Mais selon le recteur, bien que la contribution du secteur privé soit impor-

tante et devrait s'accroître, elle ne devrait jamais devenir un substitut au financement public des universités.

Au cours de son allocution, présentée le 25 février, M. Denis a rappelé que le gouvernement, en plus de réviser son programme de baisse d'impôts, devra faire des choix. À titre d'exemple, il a souligné que le Québec consacre 300 millions de dollars par année au financement public de ses institutions d'enseignement privé. En comparaison, l'Ontario n'alloue que 2 millions de dollars par année à ce type d'établissement.

M. Denis a aussi insisté pour que le gouvernement québécois fasse pression auprès du gouvernement fédéral en vue d'obtenir sa juste part des fonds fédéraux en éducation. Cette recommandation aurait tout particulièrement retenu l'attention des parlementaires. La critique officielle de l'opposition en matière d'éducation, Mme Pauline Marois, a affirmé que son parti serait prêt à appuyer M. Denis dans toute démarche visant à récupérer les sommes qui reviennent au Québec de plein droit.

Jacques Pelletier renchérit. « Le SPUQ réclame que le gouvernement

fédéral cesse d'empiéter sur le pouvoir des provinces et mette fin à ses programmes de bourses du millénaire, de la Fondation canadienne pour l'innovation et des Chaires de recherche du Canada, qui ont des effets déstructurants sur notre réseau universitaire. »

Si les autres grandes universités montréalaises ont beaucoup insisté sur l'importance du financement de la recherche dans leurs mémoires et allocutions, l'UQAM a accordé une importance toute particulière au maintien de la qualité de l'enseignement. Ces préoccupations étaient aussi au cœur du mémoire déposé par le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), section universitaire, auquel a participé le Syndicat des employés de l'UQAM (SEUQAM).

« La recherche est certes importante », fait valoir Luc Dupuis, un membre du conseil exécutif du SEUQAM qui a activement participé à la préparation du mémoire du SCFP, mais elle ne doit pas se faire au détriment des deux autres volets de la mission de l'UQAM : l'enseignement et l'encadrement ainsi que les services à la collectivité. »

Au cours de son allocution, Roch Denis a rappelé que le ratio étudiants/professeur était tout particulièrement élevé à l'UQAM. Ce ratio se situe à 26,14 alors qu'il n'est que de 21,52 à l'Université de Montréal ou 15,75 à McGill. Si les chargés de cours apportent une contribution exceptionnelle à l'UQAM, le recours à leurs services désarticule toutefois le lien qui devrait prévaloir entre l'enseignement et la recherche.

L'accès à l'enseignement supérieur pour toutes les clientèles, qu'elles soient d'âge adulte, allophones, situées en région ou venant de l'étranger est un autre sujet sur lequel a insisté le recteur. M. Denis a souligné qu'à cet égard, l'UQAM a réalisé des gains importants qui pourraient être compromis si le gouvernement ne remédie pas au sous-financement chronique du réseau universitaire.

Au sujet des étudiants étrangers, le recteur est revenu sur la question des droits de scolarité. « Si, comme société, nous voulons être en mesure d'attirer les étudiants étrangers chez nous, il faut que nous soyons en mesure de les accueillir sans dresser devant eux d'insurmontables barrières financières. Il serait à la limite pervers que nous essayions d'aller chercher du côté des étudiants étrangers des choses que nous ne sommes pas capables de régler comme société dans notre propre milieu universitaire. »

Patrice N'Gouandi abonde dans le même sens. « Nous demandons que les restrictions qui visent les conditions de travail pour les étudiants étrangers soit levées. Nous demandons aussi que les droits de scolarité soient maintenus à leur niveau actuel pour tous les étudiants, peu importe leur origine. » Croit-il qu'il sera entendu par le gouvernement? « Le gouvernement actuel a promis de maintenir le gel jusqu'à la fin de son premier mandat. J'ai confiance qu'il tiendra sa promesse. Mais au-delà de ce mandat, je ne suis pas très optimiste. Peu importe, les étudiants vont continuer à se battre pour se faire entendre. »

## L'UQAM

Le journal L'UQAM est publié par le Service des communications, Division de l'information.

**Directrice du journal :**  
Angèle Dufresne

**Rédaction :**  
Anne-Marie Brunet, Dominique Forget, Claude Gauvreau, Michèle Leroux, Céline Séguin

**Photos :**  
Michel Giroux, Nathalie St-Pierre

**Conception de la grille graphique :**  
Jean Gladu, designer

**Infographie :**  
Service des communications  
Division de la promotion institutionnelle

**Publicité :**  
Catherine Levasseur  
Communications Publi-Services Inc.  
(450) 227-8414, poste 303

**Impression :**  
Payette & Simms (Saint-Lambert)

**Adresse du journal :**  
Pavillon Judith-Jasmin J-M330  
Téléphone : 987-6177 • Télécopieur : 987-0306

**Adresse courriel :**  
journal.uqam@uqam.ca

**Versión Web du journal :**  
www.journal.uqam.ca/  
Politique éditoriale et tarifs publicitaires sur le site Web du journal L'UQAM à  
www.journal.uqam.ca/redac.htm

Dépôt légal  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
ISSN 0831-7216

Les textes de L'UQAM peuvent être reproduits, sans autorisation, avec mention obligatoire de la source.

## UQAM

Université du Québec à Montréal  
Case postale 8888, succ. Centre-ville, Montréal  
Québec H3C 3P8

## Concours de droit civil

# Indéniable supériorité de l'UQAM !

**Michèle Leroux**

Ils ont pratiquement tout raflé. Sans aucune pitié, ils ont mis leurs adversaires K.-O. puis sont rentrés au bercail, cinq trophées sous les bras. Leurs noms : Jacqueline Corado, Jake Malczewski, Nicholas St-Jacques, Louis Belzil et Martine Bélanger, magistralement entraînés par le diplômé et chargé de cours Martin Imbleau. Leurs exploits : d'abord et avant tout, arracher la Coupe du Bâtonnier (Prix de la meilleure équipe) convoitée par les six facultés canadiennes de droit civil, lors de la 26<sup>e</sup> édition du Concours Pierre-Basile-Mignault, une compétition de plaidoirie qui se tenait cette année à l'Université de Sherbrooke, les 13 et 14 février dernier.

Et comme s'il n'était pas suffisant de vaincre en ronde finale les redoutables plaideurs de l'Université McGill, l'équipe de l'UQAM décida d'y mettre le paquet. Jacqueline Corado et Jake Malczewski ont mis la main sur le Prix du meilleur tandem en finale (la Coupe Jean Martineau), Malczewski décrochant en outre le Prix du meilleur plaideur (la prestigieuse Coupe Robinson). Nicholas St-Jacques se vit pour sa part remettre le Prix du troisième meilleur plaideur (Coupe Desjardins Ducharme Stein Monast), concédant la deuxième place à Nicolas Joubert, de McGill. Finalement, après que l'Université Laval eut obtenu le Prix du meilleure mémoire, l'UQAM s'empara de la Coupe Soquij, pour le deuxième meilleure mémoire.

Cette prestation mémorable a été établie sous la direction de Me Imbleau, qui, il y a exactement dix ans, faisait lui-même ses armes au Concours de plaidoirie Pierre-Basile-Mignault, décrochant avec ses col-



L'équipe gagnante au Concours Pierre-Basile-Mignault 2004 : à l'arrière-plan, dans l'ordre habituel, les étudiants Louis Belzil, Nicholas St-Jacques et Jake Malckewski, qui a remporté le Prix du meilleur plaideur; à l'avant-plan, Jacqueline Corado et Martine Bélanger.

lègues le prix de la meilleure équipe.

Comme l'a souligné le responsable de l'organisation de l'événement, le professeur François Tôth de l'Université de Sherbrooke, le Concours de plaidoirie Pierre-Basile-Mignault, « est un concours prestigieux, qui profite d'un soutien enthousiaste de la magistrature et qui est suivi attentivement par la communauté juridique. »

À un étudiant qui cherchait à connaître la recette de la performance « spectaculaire » de ses collègues, les soupçonnant d'être des « nerds », Louis Belzil, membre de l'équipe victorieuse répondait : « Nous ne sommes pas des nerds, mais plutôt des travailleurs acharnés. C'est l'unique raison de notre victoire. Tout cela est bon pour les membres de l'équipe, bien entendu, mais c'est aussi très important pour notre fac de droit, qui a gagné huit prix lors des deux der-

nières participations... Le concours s'est déroulé devant des juges, des avocats et des membres d'autres facultés, qui ont vu la nette supériorité de l'UQAM dans ce concours de droit civil. C'est de cette façon que notre faculté gagne le respect de la communauté juridique. »

La compétition s'est déroulée sous la présidence de la juge Marie Deschamps de la Cour suprême du Canada. Les équipes qui s'y disputaient sept prix provenaient de six universités, soit les universités de Montréal, de Sherbrooke, d'Ottawa,

McGill, Laval et bien évidemment l'UQAM. Empruntant encore une fois la forme d'une simulation de litige porté devant la Cour d'appel, l'épreuve a permis d'aborder cette année les nouvelles dispositions du Code civil du Québec en matière de procréation assistée.

Rappelons que le juge Mignault (1854-1945), qui siégea à la Cour suprême, est considéré comme l'un des plus illustres juristes québécois. Il est l'auteur des neuf volumes composant le *Traité de droit civil*, un classique du droit civil québécois.

## ERRATUM

Une malencontreuse erreur s'est glissée dans l'édition du 23 février 2004, à la page 6. La photographie de l'installation *Monuments* de Dominique Blain a, en effet, été publiée à l'envers. Toutes nos excuses à l'artiste, aux lecteurs et à la Galerie de l'UQAM, où l'œuvre est présentée, bien à l'endroit, jusqu'au 3 avril.

# Soutien au financement des trois fonds de recherche québécois

**Angèle Dufresne**

Les membres de la Commission des études ont approuvé à l'unanimité, lors de la réunion du 17 février dernier, une résolution demandant au gouvernement de rétablir le financement des fonds québécois de recherche au niveau où il était avant les compressions de 7 % effectuées en juin dernier.

La récurrence de ces compressions prévues au 1<sup>er</sup> avril prochain et l'annonce de coupures supplémentaires de 15 % à 20 % ont provoqué une levée de protestations au sein de la communauté universitaire québécoise, à laquelle l'UQAM joint sa voix. On trouvera à droite copie de la lettre que la vice-rectrice à l'Enseignement, à la recherche et à la création et présidente de la Commission des études, Mme Danielle Laberge,

envoyait au ministre du Développement économique et régional, M. Michel Audet, en guise de suivi. Des compressions de cet ordre menaceraient la survie de nombreux programmes des trois fonds québécois, voire leur survie, a fait valoir Mme Laberge. Deux facultés, Sciences humaines et Arts, ont aussi fait parvenir leurs protestations au ministre.

Copie de la requête de Mme Laberge a été envoyée aux présidents-directeurs généraux des trois fonds de recherche, Mmes Louise Dandurand du Fond québécois de la recherche sur la société et la culture et Sylvie Dillard du Fonds québécois de recherche sur la nature et les technologies et M. Pierre Boyle, pdg (intérimaire) et vice-président exécutif du Fonds de la recherche en santé du Québec. Voici le texte de cette lettre :

Le 24 février 2004

Monsieur le Ministre,

Vous n'êtes plus sans savoir l'inquiétude et les craintes que les récentes compressions des budgets accordés à la recherche publique au Québec ont suscitées dans le monde universitaire.

Faut-il rappeler que la contribution du Québec aux activités de recherche joue un rôle déterminant auprès des chercheurs et des étudiants. En effet, ces fonds leur permettent, entre autres, de démarrer leurs activités de recherche et d'obtenir par la suite des bourses et des subventions importantes octroyées par des organismes fédéraux.

Au fil des années, le dynamisme et la qualité de la recherche ainsi subventionnée ont fait en sorte de placer les chercheurs québécois à des niveaux fort enviables tant sur le plan national qu'international.

En ce sens, nous ne pouvons qu'appuyer nos autres collègues universitaires ainsi que les responsables des trois Fonds de recherche, FRSQ - Fonds de la recherche en santé du Québec, FQRNT - Fonds québécois de recherche sur la nature et les technologies, FQRSC - Fond québécois de la Recherche sur la Société et la Culture, en vous demandant de revoir impérativement votre position à cet égard et d'évaluer d'un point de vue national les affres et les ravages que produiront ces coupures sur l'avenir de la recherche au Québec.

En guise d'appui à cette démarche, je joins à la présente une résolution, adoptée le 17 février dernier par la Commission des études de l'UQAM, nous enjoignant de vous demander de rétablir le financement des fonds québécois de recherche au niveau où il était avant les compressions.

Vous remerciant de l'attention que vous porterez à ces préoccupations, veuillez accepter, Monsieur le Ministre, mes plus cordiales salutations.

La vice-rectrice,  
Danielle Laberge

## Évaluation des programmes

Les commissaires ont adopté à l'unanimité un Projet de politique d'évaluation périodique des programmes qui sera soumis à la consultation des facultés, syndicats et associations d'ici le 15 avril. À la suite de cette consultation, la vice-rectrice associée aux Études, Mme Carole Lamoureux, soumettra à la dernière session régulière de la Commission des études de l'année académique (25 mai) un projet final de politique, de façon à ce que l'UQAM soit prête à accueillir à l'automne 2004 des membres de la Commission de vérification de l'éva-

luation des programmes (CVEP) de la Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec (CREPUQ).

Cette révision est majeure pour l'institution, a expliqué Mme Lamoureux, et est requise par la CREPUQ depuis 2000. Elle est d'autant plus importante à compléter que la Politique d'évaluation des programmes avancés, notamment, n'a subi aucune modification depuis son adoption en 1988. L'UQAM a subi de profonds changements depuis les années 90 (création des facultés) et, dans un contexte d'internationalisation, doit pouvoir mieux arrimer également ses politiques sur des critères internationaux d'évaluation de programmes.

## Question facultaire

La présidente de la Commission des études, Mme Danielle Laberge, a annoncé qu'elle déposerait à la prochaine réunion de la C.É. (23 mars) un projet de politique facultaire pour encadrer de façon formelle le processus de création, modifications ou abrogations de facultés et pour mieux intégrer des disciplines transfacultaires dans la structure académique, notamment.

Le dépôt de ce projet s'inscrit dans la démarche de transformation des structures annoncée dans le Plan d'action de la direction, mais également dans une perspective de résolution de la situation posée par la demande de l'assemblée départementale d'Études littéraires de dissocier le Département d'Études littéraires de la Faculté des lettres, langues et communications.

Mme Laberge a précisé qu'elle a rencontré les directeurs des départements concernés par ce problème et les doyens de façon à élaborer un projet d'avenir et de développement qui soit viable pour tous, car il faut absolument trouver un règlement à ces questions, a-t-elle affirmé, mais non dans la précipitation. Parmi tous les scénarios évoqués, il resterait deux ou trois options sur la table dont il faut tester la solidité et la faisabilité. Mme

Laberge a précisé qu'elle compte achever une proposition de règlement à travers les instances concernées «à partir de laquelle nous pourrions commencer à travailler et déterminer un échéancier de réalisation», d'ici la fin de la présente année académique. Il n'existe pas de cadre réglementaire pour gérer ce problème, a-t-elle ajouté, et «nous ne sommes pas pour inventer des procédures ad hoc».

Par ailleurs, Mme Laberge a annoncé la tenue de deux séances spéciales de la Commission des études, dont les dates ont été fixées au 6 avril (13h30 à 16h30) et au 20 avril (9h à 16h), où seront étudiés et discutés les bilans facultaires de chacune des sept facultés et école de l'UQAM, bilans attendus des commissaires •

## Des lycéens à l'UQAM

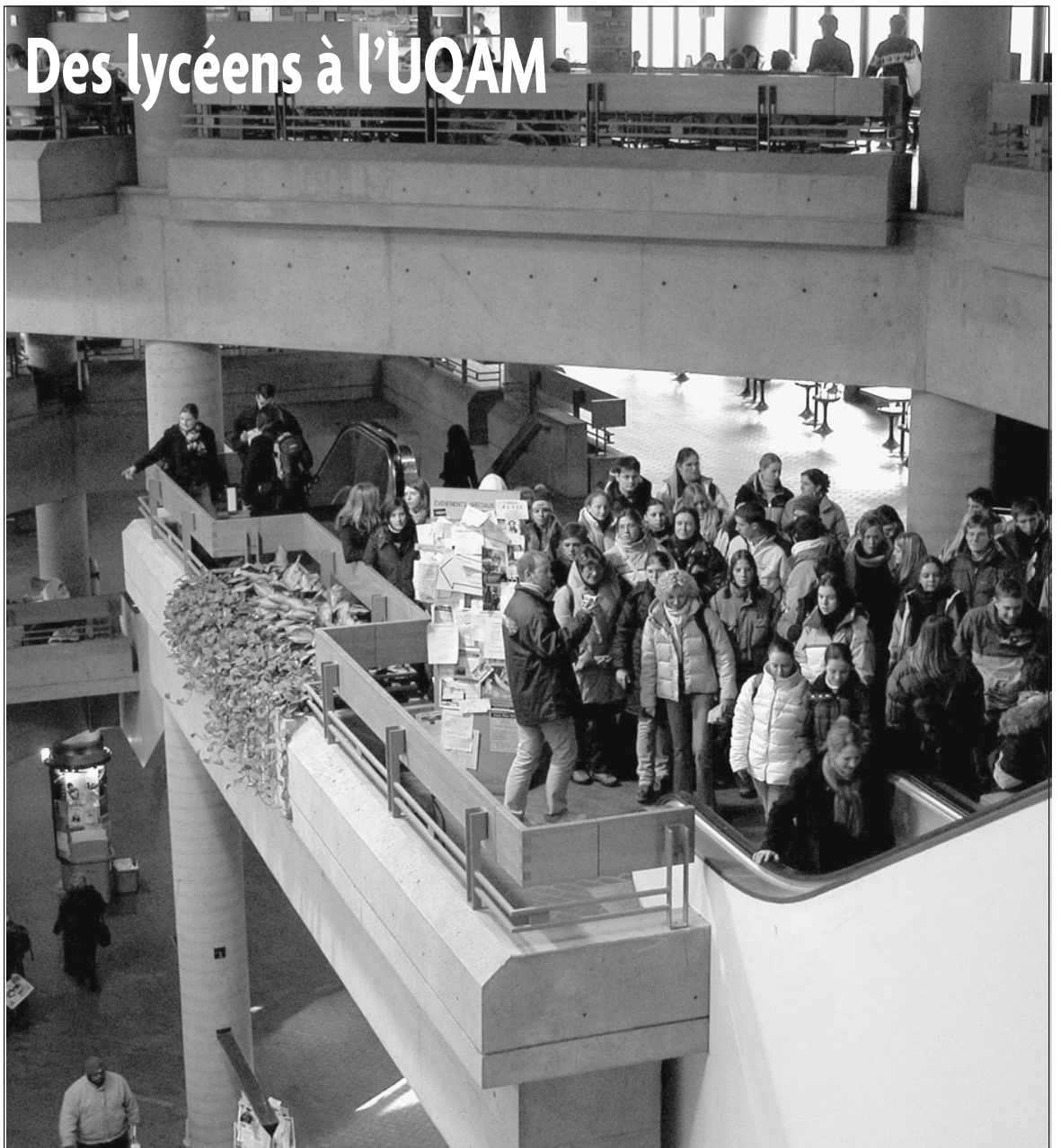


Photo : Michel Giroux

Une cinquantaine de lycéens accompagnés de leurs professeurs en voyage d'une semaine au Québec sont venus visiter l'UQAM le 19 février dernier. Ces étudiants de terminale du Lycée Voltaire de la petite ville de Wingles dans le Pas-de-Calais (30 km de Lille) ont été reçus par Daniel Hébert, directeur du Bureau du recrutement et l'agent Claude Labrecque. Après une visite guidée des lieux : ateliers d'arts visuels, Centre de design, Pavillon De Sève, Centre sportif, Pavillon Judith-Jasmin (photo), Association étudiante de l'ESG, etc. ils ont reçu un petit sac contenant tout ce qu'il faut savoir pour s'inscrire à l'UQAM. Peut-être les reverrons-nous un jour dans nos murs, sac au dos bourré de livres?

# PUBLICITÉ

# Le finissant Michel Lam remporte le prix OFQJ

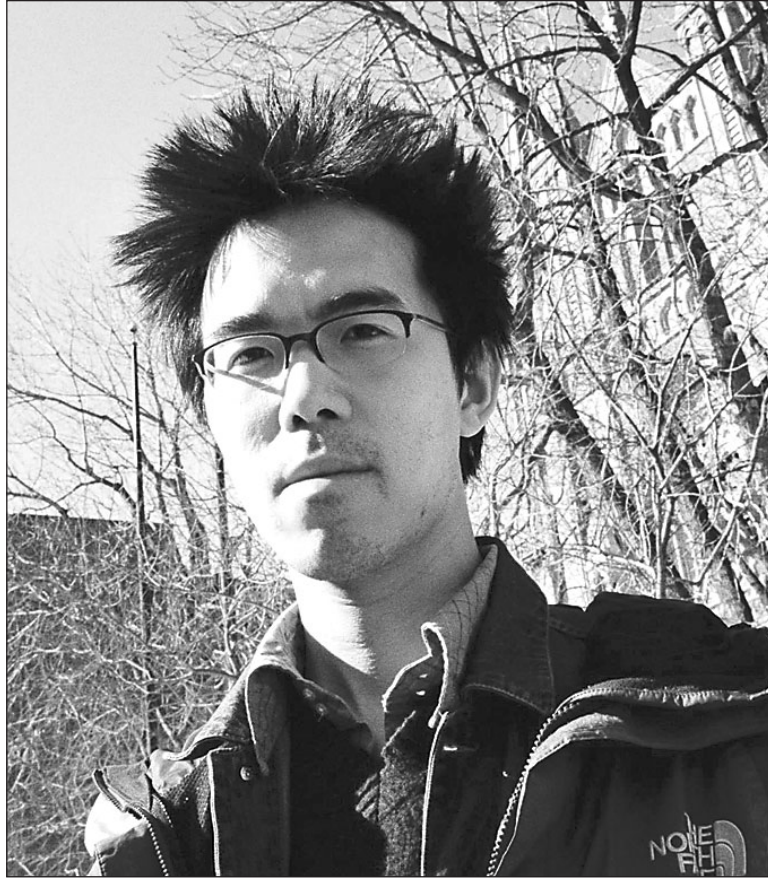
Michèle Leroux

Le moment est à tout jamais gravé dans sa mémoire. C'était le 22 février dernier. Michel Lam écoutait Guy Dufaux, le directeur de la photographie qu'il admire pour son travail remarquable aux côtés des réalisateurs Denys Arcand, Jean-Claude Lauzon, Yves Simoneau et Denis Chouinard. L'homme décrivait les qualités du film qui avait retenu l'attention du jury pour le Prix des *Rendez-vous du cinéma québécois* dans la catégorie meilleure première œuvre étudiante. Pendant que Dufaux signalait l'élégance et la maturité de l'écriture et de la mise en scène, la qualité exceptionnelle de l'interprétation et l'importance du sujet traité, l'étudiant se disait qu'à l'évidence, il devait voir ce film. Et puis le verdict est tombé : le film primé était *Plus ou moins trente*, son propre film, réalisé l'an dernier au profil cinéma du baccalauréat en communication.

«Pendant deux minutes, tout a arrêté. Je ne bougeais plus... Je ne m'y attendais pas du tout. C'est vraiment un moment exceptionnel», s'exclame l'étudiant ravi d'avoir damé le pion aux 13 autres films étudiants qui se disputaient la palme des *Rendez-vous*, le prix OFQJ (Office franco-québécois pour la jeunesse), assorti d'une bourse pour un séjour en France en 2004-2005.

## Transmission de la mémoire

*Plus ou moins trente* raconte l'histoire d'un jeune écrivain dans la trentaine qui se rend au chevet de son grand-père mourant qu'il n'a pas vu depuis sept ans. Dans la demeure austère et paisible, les souvenirs remon-



Michel Lam, lauréat du Prix des *Rendez-vous du cinéma québécois* pour la meilleure première œuvre étudiante.

tent et provoquent des sentiments de nostalgie et d'ennui, jusqu'à ce que l'homme fasse connaissance avec l'infirmière de son grand-père.

«Lorsque mon grand-père est mort, j'ai eu besoin de faire ce film, pour ma propre intégrité, parce que je savais que je devais écrire là-dessus, même si j'avais déjà un autre scénario tout prêt à déposer pour la sélection des productions de fin de bac – celui d'*Autonomie passagère* que j'ai tourné plus tard et qui vient d'être présenté au Cinéma ONF. Le thème que j'aborde a déjà été traité par des auteurs que j'admire, Philippe Roth et Milan Kundera. C'est la recherche et

la compréhension de la mémoire, pour comprendre l'histoire personnelle et collective. J'ai choisi comme personnage central un écrivain parce que c'est un excellent moyen de transmission de la mémoire. La littérature m'a aussi servi à faire le lien entre les trois générations.»

Outre la qualité du scénario, de la photo et de l'interprétation soulignée par le jury, le succès du film repose aussi sur un découpage serré. «Paul Tana m'a enseigné la rigueur. Ses ateliers de mise en scène m'ont fait comprendre que chaque plan doit avoir son utilité.» Une bourse fort convoitée de 10 000 \$ du Conseil des

Arts Du Maurier a permis de faire une copie de *Plus ou moins trente* sur pellicule 35 mm qui a été livrée trois jours avant la présentation des *Rendez-vous*!

Passionné de musique depuis l'enfance – il joue de la guitare et du piano – ce grand bonhomme de 23 ans, né au Québec de parents vietnamiens, a baigné dans la littérature au cours de ses études secondaires. Fasciné par Réjean Ducharme et par l'adaptation cinématographique des *Bons débarras* réalisée par Francis Mankiewicz, Michel Lam s'est ensuite intéressé à la photographie. Mais le septième art n'occupera la grande place qu'après avoir délogé les sciences pures. «Lorsque j'ai quitté la région de Sherbrooke pour m'installer à Montréal, je me suis mis à fréquenter la Boîte noire, le Cinéma du Parc et l'Ex-Centris. J'y ai découvert le cinéma de répertoire, la Nouvelle Vague... C'est là que le cinéma m'a volé à la physique.» Les Truffaut, Godard, Tarkovski, Bergman et Lauzon ont changé la trajectoire du jeune homme, qui s'est donc inscrit à l'UQAM, en cinéma, en 2000. «J'ai fait des rencontres précieuses, comme celle de Julien Fontaine, mon meilleur ami, mon collaborateur, celui qui a fait la photo sur tous les films.»

Le tournage de *Plus ou moins trente* a fait naître une autre grande complicité, cette fois entre le duo d'inséparables (Lam et Fontaine) et l'acteur Daniel Parent – celui qui y incarne le personnage principal. «Je l'avais vu au théâtre, se rappelle le jeune cinéaste. Il a un jeu très physique, a fait de la danse et a cette capacité de jouer des rôles très intérieurs. Il s'est beaucoup impliqué dans

le film, poussant plus loin son personnage et remettant en question certains éléments de la mise en scène. On a travaillé ensemble et cela continue. Daniel a même assumé la moitié du financement du dernier film.»

«Le cinéma d'auteur, ce n'est jamais l'œuvre d'une seule personne. C'est toujours un travail d'équipe. Le cinéma, pour moi, c'est une façon d'aller vers l'autre, d'être en contact avec l'autre», confie le lauréat.

## Formation et pratique

Le profil cinéma, un champ de spécialisation qui s'inscrit à l'intérieur du bac en communication, s'étale à l'heure actuelle sur un an et demi. La réforme du programme en cours permettra d'offrir une formation complètement centrée sur le cinéma. «Je n'ai rien contre une formation générale en communication, mais si on veut former des gens pour faire de bons films, cela demande de la pratique et de l'expérimentation. Un bac complet en cinéma, moi je suis entièrement d'accord», tranche l'étudiant qui avant d'enchaîner à la maîtrise en communication, met la touche finale à son bac en effectuant le montage d'un documentaire sur Paul Buissonneau réalisé par Julien Fontaine pour le département de théâtre.

Aux trois courts-métrages et au documentaire qu'il compte déjà dans ses cartons, Michel Lam voudrait bien y ajouter «*Les traces*», un projet dont le scénario a été écrit avec Julien Fontaine et qui a été soumis à la SODEC. Entretemps, *Plus ou moins trente* continue de voyager. Il sera présenté au Festival des films étudiants de Tel Aviv ce printemps ●

## Semaine interculturelle 2004

# L'UQAM se transforme en «village global»

Conférences, spectacles, ateliers de rencontres et de discussions, le tout dans un décor particulier, seront au menu de la *Semaine interculturelle 2004* qui aura lieu à l'UQAM du 15 au 20 mars prochains. Pour l'occasion, l'Agora du pavillon Judith-Jasmin (Grande place) se transformera en une sorte de «village global».

Organisé par les Services à la vie étudiante et le Centre d'écoute et de référence, l'événement vise à favoriser les rencontres et les échanges entre tous les membres de la communauté universitaire, quelle que soit leur origine.

Dire que le visage de l'UQAM est désormais interculturel, c'est tout simplement reconnaître la réalité. En 2001-2002, on estimait à plus de 10 000 le nombre d'étudiants dont les origines ne sont pas québécoises. En outre, au-delà de 200 professeurs, soit 27 % du corps professoral, proviennent de pays étrangers.

L'UQAM offre également de nombreux services pour faciliter l'intégration des diverses cultures. Ainsi, depuis trois ans, le Centre d'écoute et

de référence, à la demande de l'École de langues, a instauré un service d'aide à l'intégration des nouveaux arrivants, ainsi qu'un jumelage linguistique entre francophones et non francophones et des ateliers d'échange et d'information. Depuis novembre dernier, les Services à la vie étudiante proposent un service d'interprètes en chinois, russe, espagnol et anglais. Sans compter le Bureau d'accueil des étudiants étrangers qui encadre des milliers d'étudiants originaires de 82 pays et le Bureau de la coopération internationale qui encourage la mobilité des étudiants québécois dans 35 pays.

Enfin, au chapitre de la recherche, soulignons la présence de la Chaire Concordia-UQAM en études ethniques, du Centre de recherche sur l'immigration, l'ethnicité et la citoyenneté et de l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations.

C'est donc l'UQAM en tant que lieu d'accueil aux différentes cultures que veut célébrer la *Semaine interculturelle 2004* ●

# PUBLICITÉ

# Revaloriser l'enseignement plutôt que l'augmenter

Claude Gauvreau

L'importance de la tâche d'enseignement, contrairement à ce que plusieurs pourraient croire, le nombre de cours donnés et le pourcentage des professeurs libérés pour se consacrer à d'autres tâches, comme la recherche, n'ont pas beaucoup changé au cours des 12 dernières années. Telle est une des principales conclusions d'une étude réalisée par Denis Bertrand, professeur associé au Département organisation et ressources humaines, intitulée *Diversité, continuité et transformation du travail professoral dans les universités québécoises (1991 et 2003)*.

Cette étude, effectuée pour les fins du rapport annuel du Conseil supérieur de l'éducation, est le fruit d'une large consultation menée auprès de 3 000 professeurs d'université au Québec qui avaient été invités à décrire les tâches et les activités inhérentes à leur travail. Les résultats ont été comparés à ceux d'une autre enquête, réalisée en 1991 sous la direction de M. Bertrand, portant sur les mêmes thèmes. Bref, on y trouve un portrait détaillé du travail professoral permettant de mieux cerner la nature des tâches et le temps consacré à chacune d'elles, tout en mettant en lumière les rôles multiples assumés par les professeurs.

Selon les données de l'enquête, plus de 80 % des professeurs se disent aujourd'hui satisfaits de leur travail. Toutefois, si la charge temporelle globale de leur travail est semblable à celle de 1991, elle demeure lourde et inégalement répartie selon les individus. Quelque 50 % des professeurs auraient une charge variant entre 30 et 49 heures par semaine, tandis que 40 % déclarent une charge de 50 heures et plus. «Et surtout, souligne M. Bertrand, ils estiment que leurs tâches se sont complexifiées. C'est peut-être le changement le plus important observé depuis 12 ans».

Selon lui, ce phénomène s'explique par le développement rapide des connaissances, les contraintes budgétaires des universités, les demandes de services toujours plus diversifiées provenant tant du milieu universitaire que de l'extérieur et les pressions en faveur d'une plus grande productivité. Quant à l'intégration des technologies de l'information et de la communication (TIC) à la formation, si elle a facilité le travail des professeurs à plusieurs égards, elle a aussi impliqué une importante mise à jour de leurs connaissances en la matière et les a conduits à assumer des activités réalisées auparavant par d'autres types de personnels, ajoute M. Bertrand.

Entre 1991 et 2003, l'étude de M. Bertrand permet de constater une légère augmentation de la tâche de recherche, une faible diminution de celle de l'enseignement, et une minime réduction des services (internes et externes). En 2003, les tâches d'enseignement, de recherche et d'encadrement des étudiants représentaient environ 76 % de l'ensemble du travail professoral, alors que l'autre 24 % était consacré aux tâches de services et au perfectionnement professionnel. Enfin, sur une base annuelle, la re-



Photo : Nathalie St-Pierre

Denis Bertrand, professeur associé au Département organisation et ressources humaines.

cherche demeure, comme en 1991, la plus importante des tâches professorales (33,8 %), davantage que l'enseignement (25 %), précise M. Bertrand.

## Changement de clientèles

Toutefois, ajoute-t-il, la nature des tâches aurait changé. En matière d'enseignement, trois phénomènes majeurs sont à retenir : les changements dans les clientèles étudiantes, la diversification des méthodes d'enseignement et l'utilisation accrue des TIC dans la formation. «On observe parmi la population étudiante une présence plus forte d'adultes, de femmes et d'étudiants d'origine étrangère, ainsi qu'un manque d'homogénéité dans les groupes-cours. Quant aux méthodes d'enseignement, l'exposé magistral n'occupe plus nécessairement les trois heures de cours et se combine à des travaux d'équipe et à l'utilisation d'outils technologiques.»

Pour M. Bertrand, les proportions de temps et de travail consacrées à l'enseignement sont globalement satisfaisantes. Il s'agit plutôt de revalo-

riser l'enseignement que de l'augmenter. Mais comment? «En reconnaissant davantage les enseignants émérites, en développant la formation pédagogique, notamment chez les recrues souvent mieux préparées au travail de recherche, en créant des fonds de développement pédagogique, en intensifiant la formation aux TIC et en établissant dans les programmes, surtout au 1<sup>er</sup> cycle, des équipes pédagogiques favorisant la collaboration entre professeurs et chargés de cours.

M. Bertrand insiste également sur l'importance de mieux définir la tâche particulière d'encadrement des étudiants, distincte de l'enseignement et de la recherche, qui se traduit différemment au 1<sup>er</sup> cycle et aux cycles supérieurs.

## Recherche plus diversifiée

La part de la recherche dans le travail professoral a légèrement augmenté, passant de 31,5 % à près de 34 %. «Mais, c'est surtout la nature même de la recherche universitaire qui s'est transformée au cours des dernières

années. Elle est devenue plus diversifiée, plus collective, plus appliquée et s'effectue davantage en collaboration avec des partenaires externes à l'université», soutient M. Bertrand.

Par ailleurs, les tâches d'encadrement des étudiants de 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> cycles se sont accrues en raison d'une diminution du nombre de professeurs et de l'augmentation de la clientèle étudiante, ainsi que des contrats de recherche et des montants de subventions. «Les professeurs d'université se distinguent de tous les autres enseignants par le rôle qu'ils jouent dans l'avancement des connaissances, la formation de chercheurs et l'évaluation de projets de recherche. Eux-mêmes appartiennent à des réseaux de recherche locaux, nationaux et internationaux.»

L'étude révèle également que si 45 % des professeurs soutiennent que dans leur conception du travail l'enseignement est plus important que la recherche, 80 % d'entre eux affirment que pour la progression de leur carrière la recherche l'emporte largement. «On sait que la recherche

revêt une importance particulière pour les jeunes professeurs en début de carrière. En outre, publier dans une revue savante, communiquer ses résultats de recherche dans un colloque international, tout cela est prestigieux en soi et rejaillit à la fois sur l'individu et sur son institution», observe M. Bertrand.

Autre fait saillant de l'étude : les professeurs aimeraient en général pouvoir consacrer plus de temps à leur perfectionnement professionnel (3 heures/semaine en moyenne en 1991 et 2003), tant en matière d'enseignement que de recherche.

«Le grand public connaît mal le travail effectué par les professeurs d'université. C'est à celle-ci et aux professeurs d'expliquer la nature de leurs tâches, comme il leur appartient de se pencher sur la place que l'enseignement doit occuper dans l'ensemble du travail. Un enseignement qui est individuel face à une recherche de plus en plus collective. Il y a là un paradoxe qui appelle à la réflexion», conclut M. Bertrand ●

## PUBLICITÉ

# Kerry et Bush : deux candidats très conservateurs

Claude Gauvreau

Le 2 novembre prochain, après une campagne longue de plusieurs mois, les électeurs américains choisiront un président qui sera à la fois chef d'État et de la diplomatie, commandant en chef des forces armées, chef de gouvernement et premier législateur du pays le plus puissant au monde. Mais qui l'emportera? Le Républicain George W. Bush qui sollicite un second mandat et dont la cote de popularité dans les sondages est en baisse constante depuis quelque temps? Ou le Démocrate John Kerry qui détient actuellement une avance insurmontable sur les autres candidats de son parti?

Charles-Philippe David, directeur de l'Observatoire sur les États-Unis à la Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques, et deux de ses collaborateurs, Frédéric Gagnon et Karine Prémont, candidats au doctorat en science politique, tenteront ici d'expliquer le processus électoral américain, les forces en présence et les principaux enjeux de la campagne présidentielle.

En juillet prochain, à la Convention nationale du Parti Démocrate, plus de 3 500 délégués, désignés lors des primaires, éliront le candidat qui affrontera le président Bush. Jusqu'à maintenant, et les primaires du 2 mars dernier l'ont confirmé, tout indique que John Kerry sera le candidat Démocrate. Celui-ci aura besoin d'un total de votes de 2 161 délégués pour remporter l'investiture. Par ailleurs, du côté Républicain, personne n'a osé défier Georges Bush.

## «Démocratie élitiste»

Selon M. David et ses deux assistants, les États-Unis sont probablement le pays, parmi les sociétés occidentales, où l'élection du chef de l'État est la plus complexe. «Les élections primaires, qui servent à choisir dans divers États les délégués aux conventions nationales des deux grands partis, constituent un long processus pouvant s'étendre sur dix mois. C'est une façon de tester l'électorat et de permettre aux candidats de démontrer qu'ils ont l'étoffe d'un président», explique Frédéric Gagnon.

«N'oublions pas que le système politique américain est de type fédéral et que chaque État possède ses propres lois électorales», ajoute M. David. Ainsi, les règles régissant le déroulement des primaires donnent lieu à autant de variantes qu'il y a d'États, en plus d'être distinctes d'un parti politique à l'autre. En général, seuls les membres du parti, dûment enregistrés sur la liste électorale de l'État comme étant d'allégeance Démocrate ou Républicaine, ont droit de vote. Cet électorat, dont la participation à l'ensemble des primaires n'est pas très élevée, est principalement composé des militants actifs des partis. Ce qui fait dire à M. David que la «démocratie américaine est au fond assez élitiste.»

Les trois chercheurs ne croient pas que le peuple américain, au moment du scrutin de novembre, aura à choisir entre deux visions diamétralement opposées de l'Amérique et



Photo : Nathalie St-Pierre

De gauche à droite, Charles-Philippe David, directeur de l'Observatoire sur les États-Unis, Karine Prémont et Frédéric Gagnon, candidats au doctorat en science politique.

ce, même si Kerry et Bush ne sont pas tout à fait blanc bonnet et bonnet blanc. «Malgré une rhétorique axée sur le changement, John Kerry défend des idées beaucoup plus conservatrices que John Edwards ou Howard Dean, ses adversaires à l'investiture Démocrate», affirme M. David. Tout comme le président Bush, le candidat Kerry s'oppose aux mariages gais, approuve des baisses d'impôts considérables et ne souhaite pas réduire les budgets de la Défense.

«Opposé à la guerre du Golfe en 1991, il a appuyé l'intervention en Irak. Aux yeux des Républicains, il s'agit d'une contradiction qu'ils tenteront d'exploiter. Là où Kerry pourrait se démarquer de Bush, c'est sur le front intérieur alors que le gouvernement américain a accumulé un déficit budgétaire de 500 milliards \$ et que des dizaines de milliers d'em-

ploiés ont été perdus», souligne M. David.

## Personne à la droite de Bush

Dans le camp Républicain, où personne ne peut renchérir sur la droite de Bush, tous les courants au sein du parti font consensus autour du président. Celui-ci dispose d'une caisse électorale de plus de 130 millions \$ et jouit de l'appui de la puissante droite religieuse, observe M. David. «Président accidentel en 2000, Bush a réussi à s'imposer depuis le 11 septembre 2001 comme l'homme de la situation en matière de sécurité nationale», poursuit M. Gagnon.

Comme le rappelle M. David, depuis Herbert Hoover en 1932, seuls deux présidents en exercice n'ont pu obtenir un second mandat : Jimmy Carter en 1980 et Georges Bush père en 1992. Georges W. Bush serait donc

en position de l'emporter? «Difficile de faire des pronostics tellement sont nombreux les facteurs imprévisibles qui peuvent encore intervenir. Les choses pourraient se gêner si la reprise économique s'essouffle et si la situation en Irak se détériore.»

Par ailleurs, plus approchera l'échéance de l'élection présidentielle, plus les médias, et la télévision en particulier, joueront un rôle de premier plan en contribuant à structurer les débats et en fouillant le passé des candidats, souligne Karine Prémont. «C'est à la télévision que sera diffusée la publicité électorale et qu'aura lieu les grands débats contradictoires entre les candidats.» Enfin, il faudra compter sur la présence de l'indépendant Ralph Nader qui, comme en 2000, pourrait nuire aux Démocrates. «La gauche américaine, toujours vivante, va voter pour Nader», soutient M. David.

Pour le directeur de l'Observatoire, reste à savoir si les Américains choisiront un *war president*, capable de maintenir le leadership du pays sur la scène internationale et de combattre le terrorisme, ou un *domestic president* d'abord préoccupé par les problèmes intérieurs. «En ce moment, l'électorat américain est fortement polarisé : 45 % de pro-Démocrates contre 45 % de pro-Républicains et

10 % d'indécis. Encore une fois, tout va se jouer dans un petit nombre d'États.»

## Le système de votation n'a pas été corrigé

Assisterons-nous à une répétition du scénario de l'élection 2000 alors que Bush avait été élu président après s'être fait octroyer les votes électoraux manquants de la Floride au terme d'une crise politique dénouée par une décision controversée de la Cour suprême? «Tout est possible, les défauts structurels du système électoral n'ont pas été corrigés et cela pourrait favoriser les Républicains», répond M. David.

Selon ce dernier, on peut également s'attendre à ce qu'un électeur sur deux aille voter, la participation de l'électorat américain étant l'une des plus faibles du monde occidental. L'électeur doit lui-même effectuer la démarche de se faire inscrire sur la liste électorale car il n'existe pas de carte d'électeur permanente et il n'y a pas de recensement des électeurs à domicile comme c'est le cas au Canada. Mais, plus important encore, de conclure M. David, on constate un phénomène d'apathie généralisée relié à un cynisme de plus en plus marqué de l'électorat à l'égard des deux grands partis politiques ●

## L'élection d'un président

- Les Américains n'élisent pas directement leur président, votant plutôt pour les membres d'un Collège électoral («grands électeurs») qui, eux, sont appelés à élire formellement le président;
- Le nombre de grands électeurs varie d'un État à l'autre et la représentation d'un État au sein du Collège est déterminée au prorata de sa population. Pour être élu président, un candidat doit s'assurer d'une majorité absolue de voix au sein du Collège électoral;
- Le candidat qui obtient le plus grand nombre de suffrages dans un État donné, peu importe que ce soit par 100 voix ou 100 000 voix, se voit octroyer la totalité des grands électeurs de cet État. D'où l'importance de l'emporter dans les États les plus «payants», comme ceux très peuplés de Californie, de New York, du Texas ou de Floride;
- Comme ce fut le cas en 2000, un candidat peut détenir une majorité au sein du Collège électoral même s'il a obtenu moins d'appuis que son adversaire au suffrage populaire. Enfin, la Constitution n'impose pas que le candidat gagnant récolte au moins une majorité absolue du suffrage populaire, soit 50 % plus une voix. Plusieurs présidents ont été élus avec un total de voix exprimé inférieur à 50 %.

Source : *Le système politique américain*, sous la direction d'Edmond Orban et Michel Fortmann, Presses de l'Université de Montréal.

## La campagne au jour le jour

Tout au long de la campagne présidentielle, l'Observatoire sur les États-Unis présentera sur son site Web des informations régulières sur le déroulement de la campagne : revue de presse, glossaire, notes biographiques, positions des candidats, etc.

À chaque mois, l'Observatoire offrira une chronique thématique, la première portant sur le système électoral américain et les enjeux de la politique intérieure.

Sur Internet : [www.dandurand.uqam.ca](http://www.dandurand.uqam.ca)

# Économie du travail : entre l'État et le marché

Claude Gauvreau

■ École des sciences de la gestion compte désormais une quatrième Chaire de recherche du Canada, en économie cette fois, dont la thématique de recherche portera sur la dynamique du marché du travail et l'incidence des politiques fiscales et monétaires sur l'emploi. Son titulaire, Étienne Wasmer, jeune professeur de 34 ans, est en poste depuis janvier dernier.

Né en France, Étienne Wasmer envisageait une carrière d'ingénieur à l'École polytechnique avant de se découvrir une passion pour l'économie. Il fait ses études de doctorat à la prestigieuse London School of Economics and Political Sciences avec une thèse sur le chômage européen. Par la suite, il enseigne à l'Université Libre de Bruxelles et à l'Université de Metz.

Pour celui qui se définit comme un économiste du travail, l'obtention d'une chaire du Canada est une chance de progresser dans une carrière de chercheur qui s'annonce prometteuse. «J'aurais pu demeurer en France mais en m'établissant au Québec je me rapprochais du monde anglo-saxon tout en évoluant dans un environnement francophone», raconte M. Wasmer. Sa venue permettra de consolider les efforts déjà déployés par le Département des sciences économiques et le Centre interuniversitaire de recherche sur l'économie et l'emploi (CIRPÉE) en vue de réunir une masse critique de chercheurs autour des problèmes d'économie du travail.

## Ni dirigisme, ni laissez-faire

Si Étienne Wasmer croit que le dirigisme économique peut produire des résultats désastreux, il ne fait pas partie pour autant des économistes qui ne jurent que par le marché et considère que l'État doit intervenir dans certaines circonstances.

Il s'intéresse notamment aux formes de discrimination dans l'emploi et aux moyens de les combattre. Contrairement à certains, il ne pense pas que des politiques économiques généreuses débouchent forcément sur l'inefficacité. «En France, lors du débat sur la refonte du système d'indemnisation du chômage, le classique dilemme entre équité et efficacité a resurgi. D'un côté, on insistait sur le rôle redistributif des allocations de chômage et, de l'autre, on développait l'argument selon lequel des allocations trop généreuses décourageaient les chômeurs dans leurs efforts pour trouver de l'emploi. L'erreur consiste à croire que le passage par le chômage est toujours improductif alors que la recherche de travail peut être une source d'efficacité économique permettant d'améliorer l'adéquation des personnes à des types d'emploi», souligne M. Wasmer.

Selon lui, les indemnisations collectives peuvent favoriser le développement d'activités à haut risque mais à haut rendement. «En France, par exemple, il existe une caisse des artistes. On sait que le risque d'échec est élevé quand on s'engage dans une carrière de comédien ou que le succès d'une pièce de théâtre est aléatoire. Dans de telles conditions, aucun mécanisme privé d'assurance



Photo : Michel Giroux

Étienne Wasmer, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en économie du travail.

ne peut intervenir», affirme le chercheur.

Par contre dans d'autres cas, des mesures volontaristes peuvent aussi produire des effets pervers, ajoute-t-il. «Le gouvernement français a tenté de forcer des entreprises à réduire les écarts de salaires entre les hommes et les femmes. Certaines ont alors cessé d'embaucher des femmes ou de les promouvoir à des postes de direction pour éviter de leur verser un salaire identique à leurs homologues masculins. Comment alors exercer un contrôle sur de telles mesures ?»

## Une théorie des incitations

Dans le cadre de ses travaux, Étienne Wasmer scrutera les relations entre les marchés du travail et du crédit. «Certaines entreprises éprouvent des difficultés à obtenir un soutien auprès des marchés financiers et cela introduit des déséquilibres sur le marché du travail.» Selon lui, on peut réduire ces aspects négatifs en améliorant le fonctionnement des marchés du crédit. «Aux États-Unis, des réformes ont été accomplies pour ouvrir le secteur bancaire à la concurrence et faciliter le financement des entre-

prises, permettant ainsi de résorber le chômage dans certains États. Toutefois, certaines d'entre elles se sont endettées dans des proportions inquiétantes et ont réduit les salaires de leurs employés car les profits servaient à rembourser les dettes auprès des banques.»

Le jeune chercheur entend aussi approfondir ce que l'on appelle «la théorie des incitations et du personnel», un nouveau champ de recherche en économie du travail. Ainsi, dans les secteurs public et para-public de plusieurs pays occidentaux, où les

conditions de protection de l'emploi sont plutôt bonnes, le problème de l'incitation et de la promotion des personnels revêt une importance particulière et a reçu jusqu'à maintenant peu d'attention. Par exemple, explique M. Wasmer, comment inciter les professeurs-chercheurs à améliorer leur enseignement si le système de promotion tend à privilégier le travail de recherche, plus facile à évaluer que la qualité de la formation ?

Les institutions du monde du travail ont certes évolués au fil des ans, mais les déterminants et comportements individuels beaucoup moins, soutient M. Wasmer. «Au XIX<sup>e</sup> siècle, dans son roman *L'Argent*, le grand romancier Émile Zola décrivait l'ascension et la chute d'une grande entreprise à vocation mondiale dont les dirigeants poursuivaient égoïstement des objectifs personnels. Une situation qui rappelle étrangement le cas d'Enron ou de WorldCom.» Emprunts massifs, augmentation de capitaux souscrits auprès de petits actionnaires, gonflage artificiel des cours, maquillages des comptes et des résultats financiers, endettement, tous les moyens sont bons pour s'enrichir... mais ne peuvent empêcher la faillite et la ruine de plusieurs actionnaires, raconte M. Wasmer.

«Évidemment, aujourd'hui, les économies occidentales modernes ont développé la capacité étonnante d'absorber des chocs comme celui de la faillite d'Enron. Mais il reste que le roman de Zola constitue une formidable leçon et anticipe déjà les crises boursières majeures et un siècle de recherches en économie.» ●

## Gale : nos plaideurs à nouveau à l'honneur

Après que leurs collègues aient fait un malheur au concours de plaidoirie Pierre-Basile-Mignault à l'Université de Sherbrooke (voir article page 2), voilà que l'équipe qui représentait l'UQAM au Concours canadien Gale en droit pénal et constitutionnel rajoute au tableau d'honneur une très belle performance, en se classant deuxième sur les 16 universités canadiennes participantes, et en raflant trois des six prix décernés.

Cet excellent travail est le fruit de deux tandems d'étudiants du baccalauréat en droit. Le premier était composé de Véronique Vidal et Lida Nouraie. En outre, le mémoire qu'elles ont rédigé pour la partie intime leur a valu le Prix du deuxième meilleur mémoire (Prix Fraser Milner Casgrain). L'autre équipe, représentant la partie appelante, réunissait Stéphanie Arel et Kladiif M'Seffar, qui ont obtenu le Prix du troisième meilleur mémoire (Prix Mitchell). Le fait que l'équipe uqamienne ait remporté deux des trois prix dans la catégorie Mémoires constitue une première dans l'histoire du concours Gale.

L'équipe uqamienne a été dirigée et entraînée par le chargé de cours du Département des sciences juridiques Me Denis Gallant. L'épreuve s'est déroulée à Toronto les 27 et 28 février dernier. L'équipe qui a devancé l'UQAM provenait de l'Université de



Photo : Denis Gallant

Les étudiants du baccalauréat en droit ayant représenté l'UQAM au concours Gale, dans l'ordre habituel, Stéphanie Arel, Kladiif M'Seffar, Véronique Vidal et Lida Nouraie.

Victoria. Les troisième et quatrième places sont allées respectivement à l'Université Western Ontario et à l'Université de Toronto. La seule autre université québécoise qui participait au plus prestigieux concours

de droit criminel au pays était l'Université de Montréal.

«Malgré des moyens modestes et une compétition féroce de la part d'universités mieux pourvues, telle l'Université de Toronto que l'équipe

de l'UQAM a affrontée en finale, la jeune université brille une fois de plus dans le milieu juridique», pouvait-on lire dans le bulletin de l'Association des étudiants en droit ●

# Pour une appropriation pédagogique décentralisée des TIC

**Claude Gauvreau**

Depuis un an, dans les divers secteurs de l'UQAM, des Centres d'initiatives facultaires (CIF) ont vu le jour constituant la seconde vague de développement et d'intégration des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans la formation, après celle amorcée en 1998. Qu'il s'agisse de la numérisation et de l'indexation de banques d'images pour des besoins d'enseignement en danse, en théâtre et en arts visuels, ou de la médiatisation de plans et de contenus de cours, les expériences

foisonnent à la base.

Or, ce sont justement ces expériences que visait à faire connaître le forum «Projet FODAR pour l'intégration des TIC dans la formation», tenu récemment à l'UQAM sous l'égide du Vice-rectorat aux services académiques et au développement technologique et du Bureau de l'enseignement et des programmes.

Les CIF, qui regroupent actuellement plus d'une cinquantaine de personnes, ont pour objectif de soutenir dans les facultés des activités et des projets de développement et de formation technopédagogique qui, jus-

qu'en 2002, étaient en partie assumés par le Service de l'audiovisuel (SAV) ou le Service de l'informatique et des télécommunications (SITEL). Maintenant, grâce notamment à une subvention FODAR de l'Université du Québec, les facultés vont aller de l'avant.

Comme l'expliquait lors du Forum Carole Lamoureux, vice-rectrice associée aux études, «la création de ces centres s'inscrit parfaitement dans le processus de facultarisation de l'Université dans la mesure où elle favorise les initiatives locales et le développement de services de proxi-

mité, ainsi que de mesures adaptées aux particularités des facultés. Il s'agit de créer un effet de synergie entre des personnes, des services, des unités académiques et même entre l'UQAM et d'autres établissements dans le cas de la formation à distance.»

Le Forum a permis de constater que les besoins des enseignants dans l'appropriation pédagogique des TIC ainsi que les initiatives et expériences variaient beaucoup d'une faculté à l'autre.

Ainsi, à la Faculté des arts, on insiste notamment sur le transfert et le

partage d'outils pédagogiques d'un département et d'un enseignant à l'autre (banque d'images et archives visuelles). En sciences, on vise à établir un fonds à l'usage des professeurs pour les encourager à élaborer des projets intégrant les TIC à l'apprentissage au sein de leurs cours et on a approuvé la mise en place d'un réseau informatique afin de supporter les efforts de recherche des professeurs, des étudiants diplômés et des groupes de recherche de la Faculté. À l'École des sciences de

*Suite en page 9* ►

## PUBLICITÉ



# Valoriser la recherche pour en faire profiter la société

**Dominique Forget**

Les audiences publiques sur la qualité, l'accessibilité et le financement des universités ont beau engendrer des débats animés, les acteurs consultés s'entendent tous sur une chose : le réseau universitaire québécois est lourdement sous-financé. C'est lorsque vient le moment de trouver de nouveaux deniers que les opinions divergent. À ce chapitre, la valorisation économique, commerciale et technologique de la recherche est certainement l'une des voies préconisées par le nouveau gouvernement.

Jean-Marc Proulx, président-directeur général de Gestion Valeo, croit au bien-fondé de cette approche. «Au Québec, les inventions et découvertes se transforment trop rarement en brevets ou en produits commercialisables, affirme le PDG. Pourtant, nos chercheurs ont une productivité équivalente à celle de leurs pairs américains ou européens. C'est lorsque vient le temps de valoriser les produits de la recherche que les choses se gâtent.»

Avec l'aide de son équipe, M. Proulx espère pallier cette lacune. Du moins en ce qui a trait aux inventions et découvertes qui sortent de l'UQAM, de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), de l'École de technologie supérieure (ETS) et de l'Université Concordia. «Depuis 1999, Gestion Valeo aide ces quatre institutions à valoriser les découvertes qui se font dans leurs laboratoires. On travaille activement en collaboration avec les bureaux de liaison entreprises-universités (BLEUS) pour identifier les meilleures occasions et les convertir en revenus pour les institutions et les chercheurs.»

## Chercheurs en demande

En moyenne, Gestion Valeo reçoit une vingtaine de propositions par année, dont sept proviennent de l'UQAM. Pour chacune, les agents de valorisation évaluent le potentiel commercial de l'invention, son avantage technologique, la détermination de l'équipe de recherche et la somme qu'il faudra investir avant d'arriver à l'étape de la commercialisation.

Si le projet est accepté, on passe aux étapes de la protection de la propriété intellectuelle (brevet ou droit d'auteur) et de recherche de capital. «Une fois le produit prêt pour la commercialisation, deux options s'offrent à nous, poursuit M. Proulx. On peut soit accorder une licence à une compagnie existante pour qu'elle exploite l'invention ou alors, on démarre une nouvelle entreprise.»



Photo : Michel Giroux

**Jean-Marc Proulx, président-directeur général de Gestion Valeo.**

Depuis sa création, Gestion Valeo a inauguré quatre entreprises dérivées. La première, ISR Télécommunications, commercialise un radiologique, développé par l'ETS, qui donne accès à un service Internet haute vitesse dans les régions où la fibre optique est inaccessible. Une seconde entreprise, Solutions YD3, travaille également sur un produit de l'ETS, développé cette fois en collaboration avec le Centre hospitalier de l'Université de Montréal et l'École Polytechnique de Montréal. La technologie, un analyseur qui permet une évaluation tridimensionnelle de la cinématique du genou, sera bientôt mise sur le marché.

La troisième entreprise a été fondée grâce aux efforts d'un chercheur de l'UQAM. «Le Dr Richard Béliveau a mis au point une molécule qui permet aux médicaments de traverser la barrière hémato-encéphalique, résume M. Proulx. Cette découverte a un immense potentiel sur le plan pharmacologique. C'est la société AngioChem qui commercialisera cette découverte.»

La dernière compagnie dérivée sera lancée sous peu pour valoriser un système de production de microalgues, développé par un chercheur de l'UQAR. Le système devrait être utilisé dans les éclosiers de mollusques d'ici quelques mois. D'ici trois ans, Gestion Valeo espère créer quatre autres entreprises dérivées et conclure douze accords de licence, dont cinq sont en négociation.

Si les entreprises fondées jusqu'à maintenant sont centrées sur des technologies de pointe, le PDG de Gestion Valeo se défend de ne servir qu'une catégorie de professeurs universitaires. «C'est certain qu'une bonne partie des professeurs qui travaillent avec nous proviennent de la Faculté des sciences. Mais on ne mise pas uniquement sur la science. La création artistique aussi, ça se commercialise. On n'a qu'à penser au Cirque du Soleil. À l'UQAM par exemple, le projet Hexagram (Institut de recherche et création en arts et technologies médiatiques), nous intéresse beaucoup. Anne-Marie Di Scullio du Département de linguistique,

Denis Marchand du Département de kinanthropologie, Martine Époque du Département de danse... Ils sont tous dans notre mire.»

## Financer les universités?

Assurer le roulement d'une organisation comme Gestion Valeo coûte cher. Très cher. La société a reçu 8 millions de Valorisation-Recherche Québec (VRQ) et 3,5 millions des universités partenaires. Mais selon toute vraisemblance, le programme VRQ ne sera pas renouvelé par le gouverne-

ment, du moins pas sous sa forme actuelle.

Gestion Valeo ne perçoit que 5 % des revenus qui sont générés par les licences et les entreprises qu'elle met sur pied. Le reste est séparé entre l'université titulaire du brevet et le chercheur. Pour l'instant, Gestion Valeo dépend toujours largement des fonds publics et du soutien des universités partenaires. Selon Jean-Marc Proulx, il en sera ainsi pour les sept prochaines années.

«Il ne faut pas voir la valorisation de la recherche comme une solution immédiate au problème de financement des universités, prévient M. Proulx. La commercialisation demande énormément d'efforts et d'investissement. Il faut regarder à long terme, sans oublier les bénéfices secondaires que la valorisation apporte. La création d'emploi pour les finissants, par exemple.»

En fait, à ce jour, une seule université québécoise arrive à payer la commercialisation de sa recherche grâce à ses redevances. Avec un seul brevet protégeant un algorithme de compression de la voix (utilisé en téléphonie cellulaire), l'Université de Sherbrooke récolte 10 millions de dollars par année. «C'est un exemple, et il y en aura d'autres. La prochaine mine d'or se trouve peut-être dans un laboratoire de l'UQAM au moment même où l'on se parle. Peut-être même dans un studio de la Faculté des arts...» ●

## Contribution de 2M \$ d'Ottawa

Le 3 mars dernier, la ministre de l'Industrie, Mme Lucienne Robillard, est venue à l'UQAM annoncer une importante contribution financière de Développement économique Canada à la firme Gestion Valeo. Cette contribution remboursable de 2 millions de dollars, répartie sur trois ans, permettra à la société de valorisation d'assurer sa pérennité au-delà du 31 mars 2006, date à laquelle cessera l'appui financier de Valorisation-Recherche Québec.

Le vice-recteur associé à la recherche et à la création de l'UQAM, M. Daniel Coderre, a profité du passage de la ministre pour souligner à quel point il est important de valoriser non seulement les technologies issues de la recherche scientifique, mais également les innovations qu'apportent les chercheurs de l'UQAM sur le plan social et culturel.

# PUBLICITÉ

► Suite de la page 8

la gestion, 402 groupes-cours ont utilisé la plate-forme WebCT en 2002-2003 et l'objectif est d'atteindre le nombre de 450. Un cours en ligne sur les outils technopédagogiques les plus couramment utilisés dans les programmes en gestion est également en développement.

Autre exemple, à la Faculté de science politique et de droit, un des objectifs est de transformer et de repenser les sites Web comme de véritables portails pour les étudiants des

trois cycles et pour les candidats à l'admission. On entend aussi assurer la médiatisation de deux grands cours de base en première année du baccalauréat en science politique.

À la clôture du Forum, M. Claude-Yves Charron, vice-recteur aux services académiques et au développement technologique, a insisté sur l'importance de la coopération entre tous les acteurs concernés par les TIC. «Un consensus s'est dégagé portant sur la nécessité de trouver un

moyen pour fédérer tous les efforts déployés dans les CIF et les services centraux et d'avoir un carrefour d'échanges, une sorte de base de connaissances commune sur toutes les actions en matière d'intégration des TIC.» Le grand défi, a-t-il conclu, consiste à trouver rapidement une formule pour rendre opérationnelle la volonté de partage et d'échange des diverses initiatives en cours ●

## LUNDI 8 MARS

### Département d'éducation et pédagogie

Projet de recherche JEMVIE (Jeune enfant et ses milieux de vie), à 9h. Nous sommes à la recherche de bébés âgés de 5 à 9 mois ne fréquentant aucun type de service de garde et dont l'un des parents (ou le parent) souhaite demeurer à la maison pendant les 12 prochains mois. Nous désirons évaluer le développement de 100 bébés âgés de 5 à 9 mois en réalisant des activités de jeux avec eux.

Pavillon de l'Éducation, salle N-4450.

#### Renseignements :

Judith Cajelais ou Nathalie Bigras  
987-3324, poste 9402  
[bigras.nathalie@uqam.ca](mailto:bigras.nathalie@uqam.ca)

### Centre des femmes de l'UQAM, IREF/ARIR

Journée internationale des femmes: «Un autre monde est possible: les femmes prennent position!», de 9h à 14h, activités de création, d'information et d'animation.

Pavillon Judith-Jasmin, Grande Place, niveau métro.

De 14h à 17h, conférences-discussions sur les enjeux actuels du féminisme québécois, les CPE et l'équité salariale.

Conférencières : Francine Descarries, sociologue et directrice de l'ARIR à l'UQAM; Francine Godin, professeure en technique de garde à l'enfance, Cégep du Vieux-Montréal; Jennifer Beeman, responsable du dossier de l'équité salariale au Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail.

Pavillon Éducation, salle N-M120.

#### Renseignements :

Céline O'Dowd  
987-3000, poste 6587  
[iref@uqam.ca](mailto:iref@uqam.ca)  
[www.unites.uqam.ca/iref](http://www.unites.uqam.ca/iref)

## MARDI 9 MARS

### Galerie de l'UQAM

Exposition : «Dominique Blain. Monuments», jusqu'au 3 avril, du mardi au samedi de 12h à 18h, commissaire Louise Déry.

Exposition : «Biblios : le dernier livre» de Guy Laramée, jusqu'au 3 avril, du mardi au samedi de 12h à 18h.

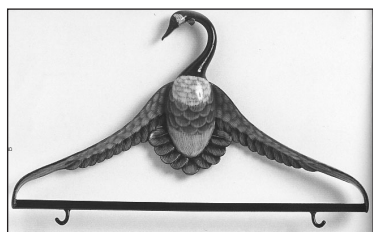
Pavillon Judith-Jasmin, salle J-R120, Galerie de l'UQAM.

#### Renseignements :

987-8421  
[www.galerie.uqam.ca](http://www.galerie.uqam.ca)

## MERCREDI 10 MARS

### Centre de design de l'UQAM



En raison de l'annulation de l'exposition : «Du permanent à l'éphémère... Espaces de cirque», l'exposition **Cintres** qui connaît un vif succès sera prolongée jusqu'au **21 mars**, du mercredi au dimanche de 12h à 18h.

Pavillon de design, salle DE-R200.

#### Renseignements :

987-3395  
[centre.design@uqam.ca](mailto:centre.design@uqam.ca)  
[www.unites.uqam.ca/design/centre/](http://www.unites.uqam.ca/design/centre/)

### Département de musique

Midi-concert : «*Durch Leiden, Freude* (À travers la souffrance, la joie)» : les sonates pour piano en la et mi majeurs, opus 101 et 109, à 12h.

Interprète : Pierre Jasmin du Département de musique, avec la collaboration de la musicologue Héléne Paul, pour les textes.

Centre Pierre-Péladeau, dans le hall d'entrée.

#### Renseignements :

987-4174

### Chaire en gestion des compétences

Séminaire : «Formalisation des compétences pour la ré-ingénierie d'un programme de formation professionnelle», de 14h à 17h.

Séminaire thématique sur le développement des compétences.

Participants : Gilbert Paquette et Ileana de la Teja, Centre de recherches CIRTA, LICEF, Télé-Université, Claire Aubin, conseillère principale, TecSult-Eduplus Inc.

Sciences de la gestion, salle R-2155.

#### Renseignements :

Lise Ravault  
987-3000, poste 2253  
[ravault.lise@uqam.ca](mailto:ravault.lise@uqam.ca)  
[www.chaire-competences.uqam.ca](http://www.chaire-competences.uqam.ca)

## JEUDI 11 MARS

### Chaire de recherche du Canada en Mondialisation, citoyenneté et démocratie

Conférence : «La communauté, un discours alternatif à la violence du déplacement forcé en Colombie», de 12h30 à 14h.

Conférencier : Gladys Melo-Pinzon, stagiaire post-doctorale à la Chaire MCD.

Pavillon Hubert-Aquin, salle A-5020.

#### Renseignements :

Emmanuelle Juan  
987-3000, poste 3366  
[juan.emmanuelle@uqam.ca](mailto:juan.emmanuelle@uqam.ca)  
[www.chaire-mcd.ca](http://www.chaire-mcd.ca)

### CEIM (Centre Études internationales et mondialisation)

Conférence : «Les élections présidentielles en Russie», de 12h30 à 14h.

Conférenciers : Luc Duhamel, Jacques Lévesque, Michel Roche, David Mandel, Anne Leahy. Pavillon de l'Éducation, salle N-M510.

#### Renseignements :

Justin Massie  
987-3000, poste 3910  
[ceim@uqam.ca](mailto:ceim@uqam.ca)  
[www.ceim.uqam.ca](http://www.ceim.uqam.ca)

### Département de Danse, Passerelle 840

Spectacle : «Identité» et «Dans la rivière aux Loups», de 18h à 18h45, présentation d'essais chorégraphiques par des finissants du baccalauréat d'interprétation en danse.

Participants : Sophie Labonté, en 1<sup>re</sup> partie, avec la collaboration de Johnathan Richard et Jean-François Légaré; Nicolas Filion et Karine Desrochers, en 2<sup>e</sup> partie.

Pavillon de la Danse, salle Piscine-Théâtre.

840 rue Cherrier, près de Saint-Hubert.

#### Renseignements :

Marie-Ève Albert  
987-3000, poste 2752  
[passerelle840@yahoo.com](mailto:passerelle840@yahoo.com)

## VENREDI 12 MARS

### CIRST (Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie)

Conférence : «Un parisien en Amérique : Paul Marchal et la recherche agricole aux États-Unis, 1913-1934», de 12h30 à 14h. (Apportez votre lunch!)

Conférencier : Stéphane Castonguay.

Pavillon Thérèse-Casgrain, salle W-3235.

#### Renseignements :

987-4018  
[cirst@uqam.ca](mailto:cirst@uqam.ca)  
[www.cirst.uqam.ca](http://www.cirst.uqam.ca)

## LUNDI 15 MARS

### Centre d'écoute et de référence / Services à la vie étudiante

«Semaine interculturelle 2004», activités toute la semaine de 9h à 18h. [Voir texte en page 4]

À midi, mardi **16 mars**, allocution du recteur, M. Roch Denis sur la

Grande place. Pavillon Judith-Jasmin, Agora de la Grande place, niveau métro.

#### Renseignements :

987-8509  
[centre\\_ecoute@uqam.ca](mailto:centre_ecoute@uqam.ca)  
[www.ecoute.uqam.ca](http://www.ecoute.uqam.ca)

## MARDI 16 MARS

### OEI (Observatoire de l'écopolitique internationale de l'UQAM)

Conférence : «L'approche par écosystème dans le cadre des synergies entre les trois conventions de Rio, appliquée aux zones protégées», à 12h30.

Conférencière : Solange Chaffard-Sylla, chercheuse au post-doctorat.

Pavillon Président-Kennedy, salle PK-3210.

#### Renseignements :

987-3000, poste 1592  
[www.er.uqam.ca/nobel/oei](http://www.er.uqam.ca/nobel/oei)

### CELAT-UQAM (Centre interuniversitaire sur les lettres, les arts et les traditions)

Conférence : «Deerfield 1704-2004 : commémorations d'un raid franco-amérindien en Nouvelle-Angleterre», de 12h30 à 14h.

Conférencière : Alice Nash, Département d'histoire, University of Massachusetts, Amherst et professeure invitée à l'Université de Montréal.

Pavillon Saint-Denis, salle AB-9120.

1290 rue Saint-Denis, coin Sainte-Catherine.

#### Renseignements :

Caroline Désy  
987-3000, poste 1664  
[desy.caroline@uqam.ca](mailto:desy.caroline@uqam.ca)

### GRIC (Groupe de recherche sur l'intégration continentale)

Conférence : «The deployment of Free and Open Source Software in developing countries: side-stepping the problems of TRIPs compliance», de 12h30 à 14h.

Conférencier : Christopher May, University of the West of England.

Pavillon Hubert-Aquin, salle A-1715.

#### Renseignements :

Justin Massie  
987-3000, poste 3910  
[ceim@uqam.ca](mailto:ceim@uqam.ca)  
[www.ceim.uqam.ca](http://www.ceim.uqam.ca)

## MERCREDI 17 MARS

### Département de musique

Midi-concert : «Le musicothérapeute : les bagatelles opus 126 et 119 nos 1 et 2 et la sonate pour piano, opus 110», à 12h.

Interprète : Pierre Jasmin du Département de musique, avec la

collaboration de la musicologue Héléne Paul, pour les textes.

Centre Pierre-Péladeau, dans le hall d'entrée.

#### Renseignements :

987-4174

### Département de science politique

Séminaire : «Par-delà la modernisation de la gestion publique et la réingénierie de l'État : le renouvellement de la gouverne au Québec», de 12h30 à 14h, ouvert à tous.

Participants : Christian Rouillard, professeur invité de l'ENAP à Gatineau; commentaire de Jacques Bourgault, professeur à l'UQAM. Pavillon Hubert-Aquin, salle A-3316.

#### Renseignements :

Jacques Hérivault  
987-3000, poste 1609  
[herivault.jacques@uqam.ca](mailto:herivault.jacques@uqam.ca)

### GREFI (Groupe de recherche en écologie forestière interuniversitaire)

Séminaire : «The Nature of Animal Competition : Effects of Resource and Competitor Dispersion», à 16h, dans le cadre des séminaires en écologie.

Conférencier : Jim Grant, Université Concordia.

Pavillon des Sciences, salle S-1340.

1200 rue Saint-Alexandre.

#### Renseignements :

987-3000, poste 4321  
[gref@uqam.ca](mailto:gref@uqam.ca)  
[www.unites.uqam.ca/gref/index.html](http://www.unites.uqam.ca/gref/index.html)

## JEUDI 18 MARS

### CEIM (Centre Études internationales et mondialisation)

Conférence : «Basle II Capital Requirements and Developing Countries: A Political Economy Perspective», de 10h à 12h.

Conférencier : Geoffrey Underhill du Chair of International Governance, Universiteit van Amsterdam; présidence: Christian Deblock.

De 14h30 à 17h, Conférence des Amériques : «Competition for Investment in North America».

Conférencières : Lorraine Eden professeure au Texas A&M School of Management et Maureen Molot, professeure au Norman Paterson School of International Affairs.

Pavillon Hubert-Aquin, salle A-3316.

#### Renseignements :

Justin Massie  
987-3000, poste 3910  
[ceim@uqam.ca](mailto:ceim@uqam.ca)  
[www.ceim.uqam.ca](http://www.ceim.uqam.ca)

Suite en page 11 ►

# PUBLICITÉ

# La clinique juridique, pour un avant-goût de la pratique

Michèle Leroux

Comprendre le droit, c'est une chose. Le pratiquer, c'en est une autre. En fournissant aux étudiants en droit un lieu d'apprentissage qui leur permet de mettre en pratique leur savoir tout en les mettant en contact avec la population, la clinique juridique de l'UQAM remplit ainsi plus d'une mission. Elle contribue à la formation de juristes, elle les sensibilise aux problèmes concrets des gens auxquels ils peuvent venir en aide et leur offre ce qui leur manquera terriblement lorsqu'ils feront le saut dans la «vraie vie»: l'encadrement et la supervision d'une avocate qui les guide tout au long de la démarche.

«Depuis mon arrivée à la clinique juridique, il y a cinq ans, ma façon d'enseigner a beaucoup changé, explique l'avocate responsable et chargée de cours à l'UQAM, France Boucher, qui enseigne à l'UQAM, depuis 1989 le droit de l'environnement, le droit municipal ainsi que l'introduction au droit et à la méthodologie. «Je n'ai peut-être pas tout vu, mais assez pour que cela enrichisse énormément mon enseignement. Les exemples que je peux donner à mes étudiants pour illustrer la matière sont innombrables.»

Étudiant aux prises avec des réparations urgentes dans son logement, employée de soutien nouvellement propriétaire d'une voiture usagée qui ne veut pas démarrer, jeune de la rue désirant savoir s'il est



Photo : Michel Giroux

Julie Sanogo, lauréate du Prix du Barreau de Montréal pour son implication dans la clinique juridique, et France Boucher, responsable de la clinique.

obligé de s'identifier quand un policier le lui demande, les situations qui amènent les gens à composer le 987-6760 sont très variées. Avant qu'un étudiant rencontre un usager en entrevue, se fait d'abord un tri par la responsable. Ainsi, des quelque 1 125 appels reçus en 2003, seulement 286 ont mérité l'attention des étudiants de la clinique. Les autres cas ont été référés à des organismes, comme «Inform'elle», qui offre des services dans le cadre de litiges matrimoniaux, ou bien nécessitent les conseils d'un avocat spécialisé.

Lorsqu'un problème est retenu parce qu'il soulève des questions in-

téressantes à l'égard de la formation, le dossier est alors confié à l'un des étudiants inscrits – ils sont en général une vingtaine – et une rencontre est fixée. «Cette entrevue dure en général entre 30 et 45 minutes, explique Mme Boucher. Tous les faits importants doivent être notés. Les techniques d'entrevue sont ici très importantes. Dans l'encadrement, je m'inspire beaucoup de la méthode développée par l'École du Barreau. Ensuite, on passe à l'essentiel: comment qualifier le problème juridique? Comment appliquer aux faits le droit?»

L'étudiant entame sa recherche et

soumet, dans la semaine qui suit l'entrevue, un rapport intérimaire dans lequel il résume les faits pertinents, qualifie juridiquement les problèmes posés, identifie les règles de droit applicables, prenant soin de faire reposer le tout sur les extraits de lois, de doctrine et de jurisprudence pertinentes. Une discussion avec tout le groupe permet de prendre connaissance des autres dossiers et de la démarche des collègues, en plus d'échanger des points de vue. Grâce aux commentaires de la responsable, chaque étudiant améliore son texte et dépose un rapport final complet et précis. Une fois approuvé, ce document d'information pourra être transmis à l'usager. Notons toutefois qu'aucun conseil, avis ou opinion juridiques ne peuvent être donnés par les étudiants. La participation à la clinique s'étale sur deux trimestres, ce qui permet de cumuler six crédits. Au cours de l'année, un étudiant aura la responsabilité d'une douzaine de dossiers.

Pour celle qui encadre les activités, «la priorité première, c'est d'offrir un bon cours, la deuxième, fournir un bon service. Parce qu'on est d'abord à l'université, et que cette université étant l'UQAM, c'est la moindre des choses que nos étudiants soient en contact avec la collectivité», soutient Mme Boucher.

Malgré l'absence de publicité, la clinique juridique a acquis au fil des ans une notoriété qui lui vaut nombre de références, notamment de la part

de Communications Québec, du Barreau, de la Cour des petites créances et de la Régie du logement. Rappelons que les services de la clinique sont gratuits et offerts aux membres de la communauté de l'UQAM, à des organismes sans but lucratif ainsi qu'à l'ensemble de la population.

Logée au 209 Sainte-Catherine Est, à proximité du campus principal, la clinique a conquis plusieurs commanditaires, dont les éditeurs Wilson & Lafleur et Yvon Blais, ainsi que les Services à la vie étudiante. Chaque année, le Barreau de Montréal décerne un prix à l'étudiant qui s'est le plus impliqué dans la clinique. Cette année, ce prix a été partagé entre quatre étudiants : Julie Sanogo, Maximilien Militello, Étienne Poitras et Carl-Emmanuel Vaillancourt pour leur travail d'information et de soutien auprès du Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM).

Grâce aux bons soins de Mme Boucher et de l'étudiant Sébastien Raymond, lauréat du Prix Albert-Malouf, la clinique juridique dispose maintenant d'un site Web très étoffé, qui contient une foule d'informations juridiques classées par domaines d'intérêt, ainsi que des liens avec de nombreux organismes oeuvrant en ces matières ●

**SUR INTERNET**  
[www.cliniquejuridique.uqam.ca](http://www.cliniquejuridique.uqam.ca)

## SUR LE CAMPUS

### Chaire de recherche du Canada en mondialisation, citoyenneté et démocratie

Conférence : «Repenser le rôle politique des mouvements sociaux au sein du continent américain», de 12h30 à 14h.

Conférencière : Marie-Josée Massicotte, professeure à l'École d'études politiques de l'Université d'Ottawa.

Pavillon Hubert-Aquin, salle A-5020.  
**Renseignements :** Emmanuelle Juan  
987-3000, poste 3366  
[juan.emmanuelle@uqam.ca](mailto:juan.emmanuelle@uqam.ca)  
[www.chaire-mcd.ca](http://www.chaire-mcd.ca)

### VENDREDI 19 MARS

#### CEIM (Centre Études internationales et mondialisation)

Conférence : «The Governmentalization of World Politics», de 9h30 à

11h30.  
Conférencier : Philip Cerny, Department of Government, University of Manchester.  
De 14h à 16h, Conférence des Amériques : «The Politics of Hegemony, the FTAA and the New Political Economy of the Americas». Conférencier : Nicola Philips, Department of Government, University of Manchester.

Pavillon Hubert-Aquin, salle A-1715.  
**Renseignements :**  
Justin Massie  
987-3000, poste 3910  
[ceim@uqam.ca](mailto:ceim@uqam.ca)  
[www.ceim.uqam.ca](http://www.ceim.uqam.ca)

#### CIRST (Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie)

Conférence : «La coévolution régle-

mentaire et le développement des nouvelles technologies : l'émergence des produits de santé naturels», de 12h30 à 14h.

Participants : Marc Banik et Valérie Raymond.  
Thérèse-Casgrain, salle W-3235.

**Renseignements :**  
987-4018  
[cirst@uqam.ca](mailto:cirst@uqam.ca)  
[www.cirst.uqam.ca](http://www.cirst.uqam.ca)

## PUBLICITÉ

# Pour améliorer ses méthodes de travail

Michèle Leroux

■ Ils ont mille et une raisons de se pointer au Centre Paulo Freire. Certains n'arrivent pas à saisir la thèse de l'auteur, et leurs fiches de lecture sont inadéquates. D'autres sont si angoissés face à l'examen qui approche qu'ils songent à tout abandonner. D'autres encore viennent tout bonnement discuter d'un concept-clé en analyse politique avec les «vieux de la vieille» de la maîtrise ou du doctorat.

Entre septembre et décembre dernier, près de 300 interventions reliées à des situations similaires ont été faites par les moniteurs du Centre — tous des étudiants de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles en science politique — auprès de leurs «benjamins», majoritairement des étudiants de première année du bac. «Le passage du cégep à l'université n'est pas toujours fluide, note Isabelle Renaud, monitrice au Centre et finissante à la maîtrise en science politique. La méthodologie est différente, les exigences également. Plusieurs étudiants, y compris des étudiants étrangers, ont des difficultés avec le français. D'autres sont isolés ou ont besoin d'être rassurés. Le fait d'être nous-mêmes étudiants, et d'avoir dû traverser la même situation qu'eux, aide énormément dans les échanges.»

La plupart des problèmes rencontrés sont récurrents et liés à la méthode de travail intellectuel. «Le *Guide de méthodologie en science politique* est un outil indispensable sur lequel nous mettons l'accent dès le début de la session», explique le candidat au doctorat Stéphane Fontaine, qui fait partie de l'équipe de cinq moniteurs se partageant la permanence du Centre. Conçu par les anciens moniteurs Dalie Giroux (maintenant professeure à l'Université d'Ottawa), Ariane Lafortune et Pierre Toussaint, le document qui en est à sa troisième réimpression s'écoule à chaque trimestre à plusieurs centaines d'exemplaires. Élaboré en fonction des problèmes indiqués par les étudiants et de l'arrimage des différents types de travaux exigés en science politique, il est recommandé par l'ensemble des enseignants du programme.

Les étudiants qui souhaitent rencontrer un moniteur le font sur une base volontaire, individuelle et sans rendez-vous. Les questions les plus souvent posées touchent à la présentation et à la rédaction de différents types de travaux, à la structure et à l'argumentation des textes qu'ils doivent rédiger, à la préparation d'examens, au cheminement dans les programmes et à toutes les facettes de la condition étudiante.

Très fréquenté, le Centre Paulo Freire enregistre une hausse constante de l'achalandage, qui est passé de 325 interventions en 2000-2001 à 522 en 2002-2003. «Un sondage maison indique par ailleurs que la très grande majorité (89 %) des 119 nouveaux étudiants interrogés connaissent le Centre, que près de 90 % de ceux qui l'ont fréquenté ont exprimé leur satisfaction et que plus de 72 % ont jugé l'aide fournie utile», souligne le professeur du département de science politique Marc Chevrier, responsable du monitorat de programme.



Photo : Michel Giroux

Isabelle Renaud, étudiante à la maîtrise en science politique, accueille deux étudiantes au Centre de monitorat Paulo Freire.

Selon les statistiques colligées, le taux d'abandon serait en voie d'être endigué, une tendance qui n'est peut-être pas étrangère aux activités du Centre et à la stratégie d'encadrement et de soutien académique mise en place au département.

Les moniteurs ont observé que certains étudiants fréquentaient le Centre en petit groupe, ce qui encourage des échanges constructifs et

stimulants. «Le Centre est un lieu d'échanges et il est devenu un pôle du département, dont les corridors sont maintenant bien habités», observe M. Chevrier. Souvent appelés à définir des concepts de science politique dans le cadre de leur travail, les moniteurs souhaitent que le Centre se dote d'un atlas du monde et d'ouvrages de méthodologie et de référence spécialisés. «Et nous sommes

très ouverts aux dons de livres», ajoute Isabelle Renaud, avec un petit sourire narquois. Notons que le Centre de monitorat est financé par le Bureau de l'enseignement et des programmes. Le Centre porte le nom d'un éducateur brésilien (1921-1997) visionnaire, qui a élaboré une méthode d'alphabetisation axée sur le dialogue et la participation dans l'apprentissage. Concevant l'éducation

comme une pratique de la liberté, Paulo Freire a inspiré de nombreux pédagogues •

**Centre de monitorat Paulo Freire**  
Local A-3645  
Heures d'ouverture :  
du lundi au vendredi,  
de 11h à 16h  
Téléphone :  
(514) 987-3000, poste 2544

## Concours de journalisme

Pour une 23<sup>e</sup> année consécutive, le populaire concours de journalisme scientifique Fernand-Seguin a été lancé par Radio-Canada et l'Association des communicateurs scientifiques. Ce concours destiné à la formation de la relève en journalisme scientifique offre aux gagnants l'occasion de se tailler une place enviable dans le milieu de la presse scientifique.

Deux stages professionnels équivalant à des bourses d'une valeur totale de 16 000 \$ seront offerts aux candidats qui auront le mieux répondu aux critères d'évaluation. Le premier boursier se verra attribuer un stage de six mois — d'une valeur de 12 000 \$ — dont trois mois à l'émission *Découverte* de la télévision de Radio-Canada et trois autres dans l'un des milieux d'accueils suivants : l'émission *Les Années-lumière*, diffusée à la radio de Radio-Canada, les magazines *Québec Science*, *Les Débrouillards* et *Les Explorateurs*, les quotidiens *Le Soleil* et *La Presse*, l'Agence Science-Press et l'Oréal Canada Inc. Le deuxième lauréat méritera un stage de deux mois d'une valeur de 4 000 \$ dans les mêmes milieux d'accueil.

Les personnes qui désirent participer au concours doivent soumettre à l'adresse mentionnée ci-dessous, au plus tard le 16 avril 2004 à 17h, un ar-

ticle inédit sur un sujet scientifique, un texte descriptif sur l'ensemble de la recherche effectuée, une lettre explicative sur le choix du sujet ainsi que leur *curriculum vitae*. Sont admissibles les citoyens canadiens ou résidents permanents âgés de 18 à 30 ans détenant un diplôme d'études collégiales ou l'équivalent (13 années de scolarité) et n'ayant jamais pratiqué le journalisme à temps plein.

La Bourse Fernand-Seguin a été créée en 1981, à la mémoire de celui qui a été le premier vulgarisateur scientifique à la télévision de langue française au Canada. Son talent et sa passion pour les sciences ont marqué toute une génération de journalistes et de scientifiques, ainsi que d'innombrables téléspectateurs •

**Bourse Fernand-Seguin**  
Association des communicateurs scientifiques du Québec  
1124, rue Marie-Anne Est, bureau 12  
Montréal (Québec) H2J 2B7

**Pour information :**  
Association des communicateurs scientifiques (ACS) :  
(514) 844-4388 poste 250

**SUR INTERNET**  
[www.radio-canada.ca/decouverte](http://www.radio-canada.ca/decouverte)  
[www.radio-canada.ca/lumiere](http://www.radio-canada.ca/lumiere)  
[www.acs.qc.ca](http://www.acs.qc.ca)

## Gagnants des billets du CPP

Les gagnants des tirages récents du Centre Pierre-Péladeau, qui ont lieu chaque vendredi pour les étudiants et les employés de l'UQAM, sont Mme Lorraine D'ARAGON, assistante de gestion aux programmes d'études avancées de la maîtrise et du doctorat en linguistique et M. Réjean CLERMONT, technicien en travaux pratiques à l'École de design. Mme D'Aragon a choisi des billets pour le concert de Jordi Savall et Hespèrien XXI, le 5 mai prochain. Au moment d'aller sous presse, l'autre gagnant n'avait pas encore choisi ses billets pour un des spectacles de la programmation 2003-2004 du Centre Pierre-Péladeau.

**Bulletin de participation** pour le tirage hebdomadaire d'une paire de billets, au choix du gagnant, pour une activité de la programmation 2003-2004 du Centre Pierre-Péladeau. Sont éligibles au tirage tous les employé(e)s et étudiant(e)s de l'UQAM. Les gagnants devront présenter une *Carte UQAM* d'employé ou d'étudiant pour réclamer leur prix. Une même personne ne pourra gagner plus d'une fois au cours de la saison 2003-2004 afin de laisser la chance au plus grand nombre de profiter de cette offre de billets gratuits.

[Écrire en lettres moulées]

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Étudiant(e) - Programme : \_\_\_\_\_

Employé(e) - Fonction : \_\_\_\_\_

À déposer dans la boîte de tirage située dans le hall du Centre Pierre-Péladeau. Les tirages se feront tous les vendredis, à 16h, jusqu'au 7 mai 2004. Les gagnants seront notifiés le lundi suivant.

Le journal *L'UQAM* publiera le nom des gagnants à chacune de ses parutions.